



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

CHARGE(E) DE MISSION FONCIER AGRICOLE

CONTEXTE :

Le Parc naturel régional des Alpilles travaille à allier enjeux de développement économique et préservation de l'environnement sur des territoires à fort potentiel écologique, historique et culturel. Pour cela, une charte de développement durable (définie avec les habitants et acteurs du territoire) fixe des ambitions, des objectifs et des projets à mettre en œuvre pour parvenir à l'équilibre recherché entre maintien d'une biodiversité exceptionnelle et développement économique et social des territoires concernés.

Dans cette optique, les Parcs se situent en perpétuelle quête d'innovation pour générer sur leurs territoires des pratiques plus durables et responsables portées directement par les acteurs concernés qu'ils soient habitants, acteurs du tourisme, de l'agriculture, du secteur culturel, associatif...

Les Parcs ont parmi leurs missions : l'accueil, l'information et la sensibilisation, l'aménagement du territoire, la protection et la gestion des espaces naturels ainsi que le développement économique. L'agriculture est un domaine d'intervention majeur du Parc naturel Régional des Alpilles (projets pastoraux, pratiques agricoles agroécologiques, animation de la marque Valeurs Parc...)

Dans le domaine du foncier, le PNRA initie un projet LEADER visant à mettre en place des outils pédagogiques et de communication innovante, autour du foncier agricole, à destination des communes rurales et des agriculteurs notamment, dans l'objectif à long terme, d'une relocalisation de l'alimentation. Il sera réalisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 13, la SAFER Paca.

Le projet se décompose en 3 volets :

Volet Etude et Acquisition de connaissances sur le maillage agricole, les dynamiques foncières du territoire, les outils fonciers existants et leur mise en œuvre

Volet pédagogique : Formation auprès des communes sur leur « boîte à outil fonciers » et auprès des agriculteurs sur la transmission.

Volet sensibilisation : Actions de sensibilisation auprès des agriculteurs et de la société civile et réalisation de support de communication vidéo et papier.

AUTONOMIE ET RESPONSABILITE

Sous l'autorité du Président, la responsabilité du Directeur du Parc et sous l'encadrement du chargé de mission Agriculture dans le cadre de la charte et des projets d'actions décidés par le Comité Syndical, il/elle est autonome et responsable de la mise en œuvre, de la réalisation et de l'évaluation des actions dans ses domaines d'intervention. Il/elle est amené(e) à travailler en collaboration avec les autres chargés de mission du Parc et des communes.

FINALITES DE LA MISSION :

- Coordonner et animer le projet porté par le Parc naturel régional des Alpilles : « FAVORISER L'APPROPRIATION ET LA CONNAISSANCE DES ENJEUX LIÉS AU FONCIER POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE VIVANTE » soutenu dans le cadre de l'appel à projet LEADER « Dynamiser une activité agricole de qualité en développant les débouchés économique et l'installation » en partenariat avec les organismes structurants du territoire
- Entretenir la réflexion autour du thème et apporter un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées en lien avec les organismes partenaires.

- Participer à la relocalisation de l'alimentation et au développement d'une agriculture respectueuse de la biodiversité, de la qualité des paysages et de la qualité de l'eau, et promouvoir les productions qui en sont issues (circuits courts, Marque Valeurs Parc...) en accord avec la charte du parc, pour une autonomie alimentaire durable du territoire, par la protection et la remobilisation du foncier agricole.
- Rechercher des financements pour la pérennisation du projet.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

- Assure la coordination et le pilotage du projet :
- Suivi technique du projet : impulse, anime et coordonne le programme d'actions (diagnostic, enjeux, stratégie, communication) en lien avec les partenaires techniques du projet et les orientations de la charte du Parc.
- Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...) et en lien avec le Chargé de mission Agriculture Durable du Parc.
- Gère les dossiers administratifs technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, suivi du temps, remontée de dépense, mise en recouvrement...).
- Accompagne et assiste les communes du Parc en termes de conseil et d'ingénierie sur les outils foncier agricoles, Organise des visites « retours d'expérience » sur d'autres territoires, enquête auprès des communes du Parc sur leurs besoins en formation.
- Assure le suivi des études, la gestion des livrables, et coordonne leur appropriation par les communes, agriculteurs, habitants et organismes structurants du territoire
- Réalise un benchmark des outils fonciers existants et de retours d'expérience
- Organise, Anime et coordonne les formations du projet, en lien avec les partenaires du projet, les experts complémentaires et les organismes structurants du territoire
- Réalise les actions de communication en réseaux autour du projet : incitation à la participation des communes, des agriculteurs et des citoyens. Pilote la réalisation des supports de communication vidéo sous forme de mini-reportages et de vidéo motion design, réalise les documents papier, en lien avec la Chargée de communication du Parc.
- Réalise une veille opérationnelle et technique autour des actions du projet.
- Réalise les documents de restitution, de suivi et de contrôle prévus dans le cadre du projet. Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec la chargée de communication. Crée et gère les tableaux de bord (diagnostic du territoire, suivi des actions) du projet. Assure le suivi des documents de contractualisation.
- Recherche des financements pour la pérennisation des actions, montage et suivi des dossiers correspondants dans le cadre d'appels à projets ou autres.
- Participe au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

- Objectifs, enjeux et fonctionnement d'un Parc naturel régional
- Objectifs, enjeux et fonctionnement des établissements publics et des collectivités locales
- Fonctionnement du monde agricole (politique, acteurs)
- Connaissance approfondie du foncier agricole (contrats ruraux, organismes agricoles...)

-
- Compétences et connaissances environnementales
 - Modalités de financement et documents de suivi, connaissances des dispositifs européens.

Savoir-faire :

- Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public).
- Conduite de projet (identification des besoins, montage et financement, rédaction de cahier des charges).
- Animation de réunions.
- Techniques de négociation et de persuasion.
- Gestion des conflits.
- Gestion du temps et des priorités.
- Techniques d'encadrement (stagiaires)
- Veille technique.
- Bureautique, utilisation SIG.

Capacités :

- Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie).
- Capacités d'analyse et de synthèse.
- Adaptabilité, réactivité.
- Organisation, rigueur, respect des procédures.
- Force de proposition.
- Curiosité, ouverture d'esprit.
- Diplomatie, patience.
- Autonomie.
- Aptitudes au travail en équipe et en réseau.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE:

- Le(a) chargé(e) de mission Foncier agricole exerce de façon autonome en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR et de nombreux acteurs extérieurs dans le domaine d'activités.
- Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du PNR notamment lors de réunions techniques, sorties sur le terrain, participations à des événements en région comme au national y compris en soirée ou le week-end.

NIVEAU REQUIS:

- Poste d'ingénieur(e), filière technique, cadre A
 - Poste basé au siège administratif du Parc des Alpilles
 - Poste placé sous l'autorité du directeur du PNR des Alpilles, avec pour référent fonctionnel le chargé de mission agriculture du PNR des Alpilles
 - Permis B obligatoire
 - Disponibilité en soirée à prévoir
 - Bac +3, Bac +5 foncier agricole / agriculture / environnement
-

Mission de 12 mois dans le cadre du LEADER financé par le PETR d'Arles – 2300 € Salaire Brut mensuel

Lieu : Maison du Parc – Saint Rémy de Provence (13)

CANDIDATURES

Les candidatures (CV détaillé & lettre de motivation) devront être envoyées avant 7 avril 2021.

Monsieur le Président du Parc naturel régional des Alpilles
2, boulevard Marceau
13210 Saint-Rémy-de-Provence

Ou par mail : contact@parc-alpilles.fr

Une première sélection des candidatures reçues sera opérée sur dossier avant que les candidats présélectionnés ne soient auditionnés par un jury.

Renseignements par courriel auprès de Sylvain DELLA TORRE : agriculture@parc-alpilles.fr